



DE_016_2024

Membres

En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 11 dont 3 P

Date de la convocation

11/03/2024

Affichage :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHALAUTRE LA PETITE

Séance du Mardi 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHALAUTRE LA PETITE, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle polyvalente communale, sous la Présidence de **Mme Chantal BELLACHE, le maire**

Étaient présents : Mme Chantal BELLACHE, M. Jean-Marie FONTAINE, M. Siegfried HUCK, M. David DUBOIS, M. Lucien LE COZE, Mme Pascale ROULET, Mme Marina GALLAY, Mme Marie-Christine ROLLET,

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Fanny DA MOTA, M. Jérôme MILLET, Mme Julia DOMINGUES

ABSENTS NON-EXCUSÉS : M. Denis GRANDET

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme DA MOTA à Mme ROLLET, M. MILLET à M DUBOIS, Mme DOMINGUES à Mme BELLACHE

**OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE –2024
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et en particulier ses articles L.5211-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49,

VU le projet de budget primitif présenté à l'assemblée délibérante et annexé au présent rapport,

Après examen des documents budgétaires joints à la convocation et après en avoir délibéré,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- **DECIDE** d'adopter le budget primitif annexe 2024 – Assainissement Collectif, tel qu'il lui a été présenté et qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	107 800.17 €	107 800.17 €
FONCTIONNEMENT	334 659.81 €	334 659.81 €
TOTAL DU BUDGET ANNEXE 2024	442 459.98 €	442 459.98 €

Ainsi fait et délibéré les jours et an susdits.

Pour Extrait Conforme

Le Maire,


Chantal BELLACHE